

Dans ce numéro

1. Éditorial

Quel ordre éthique ?

And in English

Which Ethical Order?

2. Publications récentes

3. En ligne – Online

4. Actualités du mois de novembre 2015

5. Formation continue en éthique

6. Quoi de nouveau en éthique en France ?

7. Retenez dès à présent

8. Appels à contributions

9. L'AAMES

10. Soutenir l'éthique

11. Divers

À ne pas manquer !

Célébration du 10^{ème} anniversaire du CEERE

Le 6 novembre 2015 à 14h

Lieu : Salle Pasteur - Palais Universitaire – 9, place de l'Université – Strasbourg

Le Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique (CEERE),
avec le soutien de L'Université de Strasbourg
de L'Espace de réflexion éthique Région Alsace (ERERAL)
et de l'Association Herrade de Landsberg (HdL) organise la

célébration du 10^{ème} anniversaire du CEERE avec une réflexion sur

« L'ETHIQUE, une compétence universitaire exigeante et socialement indispensable »

Qui que vous soyez, si la question de l'éthique vous intéresse, VENEZ !

Inscription gratuite mais obligatoire par mail : nhekpazo@unistra.fr

Éditorial

Quel ordre éthique ?

L'éthique commence-t-elle par soi-même ou bien s'impose-t-elle à tout un ensemble de personnes ? On pense spontanément que l'éthique personnelle est plus libérale que la collective, celle-ci étant davantage soumise à un ordre que celle-là. Cette appréhension n'est pas sûre, ou plutôt elle renvoie à une généalogie où les positions s'échangent, l'origine des deux étant commune.

À l'origine en effet il y a saint Augustin et la *caritas*. L'auteur de *La Cité de Dieu* tire parti de la transcription latine d'un verset du *Cantique des cantiques* : *ordinavit in me caritatem*, « [le Seigneur] ordonna en moi la charité », pour composer un ordre de l'amour selon quatre objets : ce qui est au-dessus de nous, ce que nous sommes, ce qui est à côté de nous, ce qui est en dessous de nous ; soit Dieu, nous-même, le prochain, le corps. En réalité, seuls l'amour de Dieu et celui du prochain sont thématiques, l'amour de soi et de son corps, partagé avec les animaux, est donné pour évident. Au-dessus de nous n'y a-t-il que Dieu ? Lui seul mérite-t-il que nous nous donnions corps et âme ? Avec le retour des valeurs de la latinité dans les Cités-États italiennes du 12^e et du 13^e siècle, le martyr civil est pris en considération comme un acte de charité chez un auteur comme saint Thomas d'Aquin et cette idée se diffuse plus largement au siècle suivant, mais dans un cadre franchement politique cette fois. On en connaît la suite avec les États-nations et le patriotisme, jusque dans ses outrances, voire la folie guerrière.

Il faut attendre le Moyen Âge et les canonistes qui commentent le *Décret* de Gratien pour que l'amour de soi prenne une place éminente dans l'*ordo caritatis*. Vient d'abord l'idée qu'aimer le prochain est se dévouer aux plus proches (*proximus* en latin est un superlatif, Claudel se réjouissait de cette astuce grammaticale justifiant la prééminence du cercle familial). Et puis il a fallu justifier l'interdit du suicide. La glose mentionne : *Quod nullus occidat seipsum*, « que personne ne se tue », *quia bene ordinata caritas a se ipso incipit*, « parce que charité bien ordonnée commence par soi-même ». La formule fait dicton, et ce sont les canonistes qui répandent celui-ci. On peut y voir une version faible de la règle d'or, aimer le prochain *comme soi-même* impliquant l'amour de soi en référence première. Mais l'adage est plus volontiers rendu à une sagesse anonyme justifiant qu'on songe d'abord à son intérêt propre.

La sécularisation de notions religieuses et leur transfert dans les domaines politique et économique semble aller de pair avec leur dévoiement. Ne soyons cependant pas trop négatif par rapport à ces changements de plan : car la promotion d'un bien commun par-delà le sien propre demande à être préservée, non moins que la prise en compte de chaque personne individuelle, dans le respect de son autonomie.

Références : Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, 15, 22. – Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa IIae, Q. 23, art. 7 ; Q. 26, art. 2 et 3. – Alberto Frigo, « L'ordre de la charité et le martyre civil au XIII^e siècle », *Revue des sciences religieuses* 87/1, janvier 2013, p. 21-40.

René Heyer Doyen de la Faculté de théologie catholique, Université de Strasbourg

And in English

Which Ethical Order?

Does Ethics begin with oneself or does it impose itself on a group of people? We spontaneously think that personal ethics is more liberal than the collective, given that the latter is further regimented by some order while the former is not. This apprehension is not certain, or rather it refers to a genealogy in which they both exchange positions, since they both have a common origin.

At their common origin is St. Augustine and his idea of Caritas. The author of *The City of God* uses the Latin translation of a verse from the Songs of Songs: that which is above us, that which we are, that which is beside us, that which is below us, to refer to God, ourselves, the neighbor, and the body. In reality only the love of God and neighbor are thematized, the love of self and of one's body, and the love shared with animals is taken as self-evident. Is there only God above us? Is He the only one that deserves our total self-giving, body and soul? With the return of Latin values in the Italian city states of the 12th and 13th centuries, civil martyrdom became considered as an act of charity by an author like St. Thomas Aquinas and this idea spread largely in the course of the following century, although, this time, within a clearly political context. We know what followed with the rise of nation-states and exaggerated patriotism, even up to the folly of war.

It was not until the coming of the Middle Ages and the canonists who reflected on the decree of Gratian, that the love of self found a place in the *ordo caritatis*. What comes first is the idea that to love one's neighbor is to be devoted to one's closest relatives (*proximus* in Latin is a superlative, Claudel takes advantage of this grammatical index to emphasize love within the family circle). Then it was necessary to justify the interdiction of suicide. The commentary mentions: *Quod nullus occidat seipsum*, meaning, "let no one kill oneself.", *quia bene ordinata caritas a se ipso incipit*, "because well ordered charity begins with oneself". This formulation becomes a common dictum and it was the canonists who saw to its spread. We can see in it a mild expression of the golden rule, to love one's neighbor as oneself implies the love of oneself as the primary reference point. However the adage is more willingly employed in popular wisdom to justify the pursuit of one's interest first.

The secularization of religious notions and their transfer to political and economic domains seems to happen alongside with a certain deviation in meaning. Let's however

Publications récentes

Bernard Romefort,
Maintenir la vie ? L'ultime décision. Réflexions sur l'arrêt de l'alimentation des patients en état végétatif chronique

not be too negative with regards to these changes since the promotion of the common good above one's own interest requires that one be preserved in one's autonomy, much like it is necessary to take every individual person into account.

References : Saint Augustin, La Cité de Dieu, 15, 22.

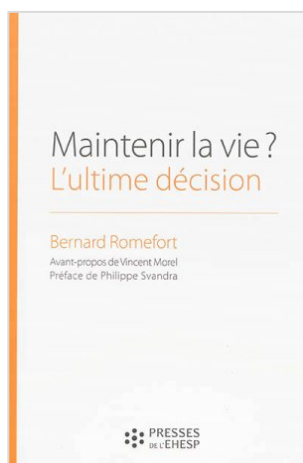
Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, IIa IIae, Q. 23, art. 7 ; Q. 26, art. 2 et 3.

Alberto Frigo, « L'ordre de la charité et le martyre civil au XIII^e siècle », Revue des sciences religieuses 87/1, janvier 2013, p. 21-40.

René Heyer, Dean of the faculty of Catholic Theology, University of Strasbourg
Traduction **Mic Erohubie**.

Publications récentes

Bernard Romefort, *Maintenir la vie ? L'ultime décision. Réflexions sur l'arrêt de l'alimentation des patients en état végétatif chronique. Avant-propos de Vincent Morel. Préface de Philippe Svandra*. Rennes, Presses de l'EHESP, 2015, 150 pages 17 EUR.



L'affaire Vincent Lambert pourrait recevoir un éclairage tout à fait pertinent de la réflexion fine et profonde du Dr Bernard Romefort, médecin de soins palliatifs et auprès de patients en état végétatif chronique, par ailleurs diplômé de philosophie pratique.

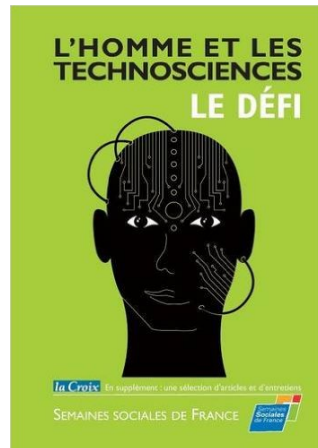
L'ouvrage est structuré en quatre chapitres : les trois premiers mettent en place progressivement tous les éléments du débat éthique qui motive le 4^e chapitre avec une extrême finesse, faisant de cette réflexion un modèle du genre pour résoudre les dilemmes éthiques lourds et complexes. Le premier chapitre bénéficie de la formation philosophique de l'auteur et s'intéresse à la « personne en tant que telle ». Il s'interroge sur ce qu'est un être humain

et propose de revisiter la notion de personne à travers différents philosophes. Si ce chapitre n'a rien d'original, il est cependant pris en compte pour élaborer le « regard clinique et juridique » sur le patient en état végétatif chronique qui constitue le second chapitre. En fin clinicien, l'auteur décortique ce qu'est cet état et surtout qui est le patient qui en souffre, ce qu'en dit la loi Leonetti et comment l'on peut comprendre l'alimentation par sonde entérale (gastrostomie). La réflexion franchit à nouveau un pas avec le troisième chapitre en se penchant sur la vie : en quoi est-elle une valeur en elle-même, en tant que don, qu'héritage, au regard de la souffrance, dans la situation particulière de l'état végétatif chronique, pour les différents acteurs concernés.

Tous ces éléments en place, Bernard Romefort peut argumenter : « pourquoi arrêter d'alimenter une personne en état végétatif chronique ? » (4^e chap.). Il commence ainsi par discuter la différence entre droit de mourir et droit à la mort, par analogie entre droit de vivre et droit à la vie, en notant le caractère matriciel du droit de vivre. Il analyse les tenants et aboutissants du droit de mourir, du droit au suicide, éventuellement au suicide assisté. Il montre les implications du droit liberté et celles du droit créance. Il dissèque la notion de refus d'une obstination déraisonnable et les différentes perspectives de l'euthanasie. Il démontre ainsi l'unicité de chaque situation clinique tout comme la force d'arguments logiques, pesés et sous pesés. Comme dit la loi de 2005, le « seul maintien artificiel de la vie » par une sonde (ou un respirateur) peut justifier le retrait de celle-ci au nom même du respect de l'être humain et de son droit non à la mort (ce qui est une aporie) mais de son droit à mourir. Que l'on considère l'alimentation artificielle comme traitement ou comme soin ne change rien à l'argumentation. Le seul cas vraiment difficile est celui des états pauci-relationnels...

Une réflexion d'une grande justesse clinique, éthique, juridique, que l'on ne peut que recommander. Marie-Jo Thiel

Semaines Sociales de France, *L'homme et les technosciences. Le défi*. Actes de la 89^e session, Université de Lille, 21-23 nov. 2014. Ed. Semaines sociales de France, 2015.



L'ouvrage reprend les actes de la session 2014 des Semaines sociales de France et propose ainsi un thème complexe dans un style très vivant, nourri de beaucoup de concret. Car il faut le reconnaître : les technosciences représentent une nébuleuse ! Elles agglomèrent toutes sortes de techniques et de pratiques. Mais ce faisant, elles pointent aussi et surtout les profondes mutations contemporaines entraînées en particulier par le numérique et tout ce que celui-ci draine avec lui : escamotage des limites de la condition humaine, éclatement des références traditionnelles, augmentation des capacités humaines jusqu'à la démesure, usage de robots... une « transition fulgurante » dira Pierre Giorgini

(selon le titre de son ouvrage recensé précédemment dans cette *Lettre du CEERE*).

L'ouvrage reprend les temps forts qui ont marqué la 89^e session avec les débats dont nous sont proposés des éléments substantiels. Et c'est un point très positif aussi de cet ouvrage. L'on passe ainsi de « La vie au temps du numérique » à « La transition fulgurante », puis à des ateliers très variés sur les transformations de l'entreprise, du gouvernement, de la transmission, des échanges, de la vie à vivre ! Un deuxième temps nous confronte à « L'imaginaire des technosciences », à « L'altérité à l'épreuve des technosciences » suivis par des « conversations ». Un troisième et dernier temps évoque « Le politique face aux technosciences », la question de savoir « Comment rester humains dans ce monde en mutation » et enfin une synthèse finale.

L'ouvrage reprend également divers articles et entretiens parus dans La Croix sur le même thème, il rappelle ce que sont les semaines sociales, fournit la liste des « voyages apprenants »...

Cette variété des pratiques et des lieux d'intervention des technosciences confère un accent singulier à cet ouvrage à la fois profond et facile à lire.

Marie-Jo Thiel

Jean Greisch, *Les histoires de Minerva, la chouette philosophe*

Jean Greisch, *Les histoires de Minerva, la chouette philosophe*, Paris, Ed. Ipagine, 2015 et suivantes, 28 pages par conte, 14 EUR.

La narration, la casuistique, voilà une manière traditionnelle de travailler les questions éthiques. C'est donc avec plaisir que l'on observe qu'un philosophe de la trempe de Jean Greisch se met à éditer des contes... philosophiques, bien sûr !! Ce n'est pas le genre de littérature que l'on trouve habituellement sous la plume des philosophes qui argumentent mais ne (se) racontent pas.

C'est donc une belle surprise dont l'auteur raconte l'origine dans un article « 'Les contes de Minerva la chouette philosophe' : des exercices de philosophie buissonnière » (à paraître dans la Revue des sciences religieuses de janvier 2016) : une rencontre, à Varengeville-sur-Mer, avec Dominique et Patrice Corrieras, directeurs des Editions IPAGINE, publiant depuis plusieurs années déjà des contes bilingues illustrés. Mais Jean Greisch ne se contente pas d'écrire un ou deux contes isolés : c'est à une vraie aventure philosophico-littéraire qu'il invite en mettant au point un cycle de contes autour de « Minerva, la chouette philosophe ». Minerva n'est pas Ulysse, certes, mais elle joue un rôle semblable de trait d'union à l'intérieur du cycle, en lien avec son double inversé : Wiffy, le pigeon voyageur, grand reporter insatiable, toujours à l'affût des nouvelles du jour, et constamment « ramené à la raison » par « l'ironie », toute socratique, de Minerva.

A ce jour, le cycle comprend 19 contes et la liste n'est pas close. Lectrice privilégiée, j'ai découvert avec enthousiasme en bilingue français-allemand (mais existe aussi le français-anglais) : « Bichou, le cheval qui ne savait pas mentir », « Minerva et les champignons de l'immortalité », « Froggy et Groggy ou l'optimiste et le pessimiste », et

Céline Lefève, Lazare Benaroyo, Frédéric Worms (dirs), *Les classiques du soin*

Vous souhaitez publier un manuscrit en éthique ?

Notre collection « Chemins d'éthique » peut accueillir votre proposition.

Envoyez votre manuscrit à Marie-Jo Thiel à l'adresse du CEERE.

Si cette première lecture s'avère concluante, votre manuscrit sera soumis de manière anonyme à deux rapporteurs.

N'hésitez pas ! Qui ne tente rien, n'a rien

En ligne – Online

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr>

enfin « Azoï et le robot ». Et je dois dire que s'il y a le plaisir de raconter, il y a aussi celui de lire, d'être saisi tout à la fois par la légèreté et la profondeur du propos. L'histoire de Bichou le cheval par exemple : voilà des propos qui réconcilient avec soi-même, qui permettent de faire l'unité de son existence, de « passer d'un monde à l'autre » (oserais-je dire : d'un âge à l'autre ? d'une situation à une autre), « sans les mettre en concurrence », sans mettre en exergue la conflictualité entre les mondes qui s'entrechoquent ou se succèdent ! Les « champignons de l'immortalité » ne sont pas loin de faire penser au clonage, quand Azoï le chat considère que dans la société démocratique certains – lui – « sont quand même plus égaux que les autres. Heureusement Froggy fait souffler un bon vent d'optimisme !

Le récit, décidément, est une manière d'embarquer pour des voyages... philosophiques ou disons simplement... humains ! Cette recension ne dévoilera pas les secrets du « Il était une fois » : c'est à tous les jeunes de 7 à 77 ans de se laisser embarquer dans des histoires ouvrant sur un authentique travail de pensée et surmontant ainsi, selon le mot de l'auteur « le clivage entre 'artistes de la raison' et 'citoyens du monde'. »

Marie-Jo Thiel

Céline Lefève, Lazare Benaroyo, Frédéric Worms (dirs), *Les classiques du soin*, Paris, PUF, 2015 (230 pages, 14€)



Sous la direction de
Céline Lefève
Lazare Benaroyo
Frédéric Worms

**Les
classiques
du soin**



Le dernier opus de la collection « Questions de soins », inaugurée en 2012 aux PUF, vient de sortir ! Plus de vingt extraits de textes, certains déjà assez connus (Ricœur, Canguilhem, Levinas), d'autres connus mais de plus loin peut-être (Balint, Goffman, Locke), anciens (Hippocrate, Aristote) ou contemporains (Sontag, Sacks), y compris des récits autobiographiques (Hustvedt, Zorn) ou des textes de fiction (Tolstoï), sont rassemblés et présentés comme autant de pépites à réflexion dans l'écrin d'un bref commentaire qui invite à penser, et à prolonger la lecture.

Les directeurs de la collection s'emploient ainsi à donner du grain à moudre, aussi bien aux jeunes soignants en formation (le format court est très attractif !) qu'aux

professionnels et aux enseignants-chercheurs, pour découvrir ou approfondir les multiples dimensions du soin sans esquiver les zones de tension qui traversent la pratique.

Jean-Christophe Weber

En ligne – Online



A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique Canal Ethique ou sur les sources indiquées :

– **Demain, serons-nous tous des dieux ?** Jusqu'où peut-on améliorer les caractéristiques de l'être humain ? L'homme invulnérable sera-t-il encore un homme ? Enjeux et risques du

transhumanisme décryptés par Marie-Jo Thiel : <https://rcf.fr/culture/livres/demain-serons-nous-tous-des-dieux>

– Conférence du Comité de bioéthique DH-BIO qui a eu lieu les 4 et 5 mai 2015 au Conseil de l'Europe Strasbourg, sur le thème "**Technologies émergentes et droits de l'homme : Quels défis ?**" Français : <http://bit.ly/1zVwdxv> - English : <http://bit.ly/1RyHNnZ> -

– "**Etre vieux**" réflexion consacrée aux évolutions relationnelles liées à l'âge. Le Service diocésain de la pastorale de la santé proposait le 11 avril 2015 une matinée consacrée aux évolutions relationnelles liées à l'âge. Avec le professeur Philippe Chassagne (chef

Actualités en éthique...

Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> en **cliquant sur la date**

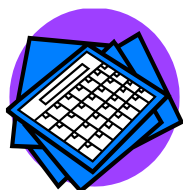
du service de gériatrie au CHU à Bois-Guillaume) et Marie-Jo Thiel (médecin, théologienne, éthicienne de l'Université de Strasbourg) :

<http://rcf.fr/actualite/societe/etre-vieux-reflexion-consacree-aux-evolutions-relationnelles-liees-l-age>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéos des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis notre site ethique-alsace.unistra.fr / [Canal Ethique](#).

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la **Fondation Ostad Elahi** des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

Actualités du mois de Novembre 2015



Lundi 2 – Séminaire Interdisciplinaire - Corps vulnérables

Table ronde : « Corps de mères ? »

Lieu : 18h-20h30 - Salle de conférence - MISHA – Strasbourg

Mardi 3 – FEC - Les mardis de l'éthique publique

Thème : Le climat, va-t-on vraiment changer les choses ?

Lieu : De 19h15 à 20h45 - FEC - 17, place Saint-Etienne - Strasbourg

Mercredi 4 – Questions d'actualité en Ethique animale, Débat n°3

Thème : Le chat domestique et la biodiversité

Lieu : 20h-22h - Amphithéâtre Eugène BATAILLON de l'Institut de Zoologie, 12, rue de l'Université, à Strasbourg

Jeudi 5 – Conférence FEC

Thème : Le commerce équitable comme soutien à la promotion de l'agriculture paysanne

Lieu : 20h30 - FEC - 17, place Saint-Etienne - Strasbourg

Vendredi 6 – Célébration du 10ème anniversaire du CEERE

Thème : L'ETHIQUE, une compétence universitaire exigeante et socialement indispensable

Lieu : 14h - Salle Pasteur - Palais Universitaire - 9 Place de l'Université - Strasbourg

Lundi 9 – Séminaire Ethique et droits de l'homme - 9 novembre

Thème : L'acteur et son corps, par M. Damien Houssier (acteur)

Lieu : 17h-19h - Salle Tauler - Palais Universitaire - Strasbourg

Jeudi 12 – Conférence FEC

Thème : Modification de la végétation en lien avec le réchauffement climatique

Lieu : 20h30 - FEC - 17, Place Saint-Etienne - Strasbourg

Lundi 16 – Soirée-débat ERERAL

Thème : Drogues, alcool, tabac, écran, etc. : Comment traite-t-on de l'addiction aujourd'hui ?

Lieu : 19h-21h - Cercle Saint-Martin, 13 Avenue Joffre – Colmar

Mercredi 18 – Questions d'actualité en Ethique animale, Débat n°4

Thème : Agriculture : Quel type d'élevage pour demain?

Lieu : 20h-22h - Institut de Zoologie, 12, rue de l'Université - Strasbourg

Lundi 23 – Séminaire Interdisciplinaire - Corps vulnérables –

Thème : Corps de femmes blessées en exil. À propos de violences adressées au féminin par Hervé Bentata

Lieu : 18h-20h - Salle de conférence - MISHA - Strasbourg

Mardi 24 – Journée thématique annuelle de l'EEHU

Thème : Secrets, mensonges, erreurs

Lieu : Institut Gernez Rieux, amphi A au CHRU de Lille

Mercredi 25 – Questions d'actualité en Ethique animale, Débat n°5

Thème : Faut-il considérer les grands singes comme des personnes ?

Lieu : 20h-22h - Amphithéâtre Eugène BATAILLON de l'Institut de Zoologie, 12, rue de l'Université, à Strasbourg

Jeudi 26 – Séminaire Bioéthique et société

Thème : Les enjeux éthiques des nouvelles technologies médicales et participation citoyenne (Présentation et discussion du nouveau rapport EGE)

Lieu : 16h-19h - Salle 16 - Institut d'anatomie - Hôpital civil - Strasbourg

Vendredi 27 – ARS Alsace Conférence débat

Thème : La Bien-traitance : au-delà du concept

Lieu : 9h - Salle du CREF, 5 rue des Jardins - Colmar

Samedi 28 – Colloque national Académie catholique de France

Thème : L'homme augmenté conduit-il au transhumanisme ?

Lieu : 10h-18h – Université catholique de Lyon (Place Carnot)

Lundi 30 – Séminaire Ethique et droits de l'homme

Thème : Les formes contemporaines d'esclavage et la traite des êtres humains, par Mme Sylvie O'Dy

Lieu : 17h-19h – Salle Tauler - Palais Universitaire – Strasbourg

Lundi 30 novembre et mardi 1^{er} décembre – Soirée-débat - Espace de Réflexion Ethique Bourgogne/Franche-Comté

Thème : Les problématiques éthiques liées à la personne âgée dépendante

Lieu : Besançon et Dijon

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> / Rubrique « Actualités en Éthique ».

Formation continue 2015-2016- Inscriptions ouvertes !



De nombreuses personnes s'intéressent à l'éthique, que ce soit dans ses dimensions philosophiques ou plus spécifiques, dans les champs de la médecine, de l'entreprise, de l'environnement, etc. Mais quand on travaille, comment faire ?

Le CEERE est heureux de vous proposer différents stages de formation continue en éthique (Cliquez sur chaque formation pour en savoir plus) :

- ✓ **Ethique et vie au travail** : **Attention, inscription jusqu'au 10 novembre !** (dates de la formation : Mardi 17 nov. et Vendredi 4 déc. 2015)
- ✓ **Ethique et économie** (les 11 et 12 février 2016 et les 24 et 25 mars 2016)

- ✓ **Ethique en pratique. Risques, responsabilités** (du 1^{er} février 2016 au 2 février 2016 de 9h à 12h et de 14h à 18h)

Pour plus d'informations contactez-nous : ceere@unistra.fr

Quoi de nouveau en éthique ?

Questions d'actualité en Ethique de l'animal Participez aux prochains débats à Strasbourg

Les animaux ont-ils des droits ? Et l'homme a-t-il le droit de donner des droits aux animaux ? Les animaux de compagnie, d'élevage ou utilisés à d'autres fins améliorent nos vies et notre bien-être, mais qu'en est-il du leur ? L'éthique de l'animal s'intéresse à l'ensemble de ces questions. Elle ne propose pas une simple compilation de règles idéales sur ce qu'il est moral ou non de faire aux animaux, mais nous invite à penser notre rapport à l'animal et au monde animal. Pourtant, l'enseignement de ces notions est encore trop peu proposé dans les institutions françaises. Le Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique de l'Université de Strasbourg (CEERE) vous propose de venir assister à six débats sur cette thématique en plein essor. A chaque débat, un thème différent sera abordé avec deux personnalités invitées.

Les prochains débats auront lieu les mercredis 4 novembre, le 18 novembre, le 25 novembre et le 2 décembre 2015 ; de 20h à 22h à l'amphithéâtre Bataillon de l'Institut de Zoologie (entrée : rue de l'université).

Les débats sont ouverts au public et gratuits mais chaque participant devra obligatoirement s'inscrire au préalable. Les informations concernant l'inscription seront données ultérieurement.

Le CEERE organise ces débats en partenariat avec Ethobiosciences-Cabinet d'éthologie et la Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences (LFDA).

Cédric Sueur, Associate Professor, USIAS Fellow, cedric.sueur@iphc.cnrs.fr

Jugement de Nicolas Bonnemaïson

Nicolas Bonnemaïson, **jugé en appel à Angers** pour sept « empoisonnements » de patients dans l'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) qu'il dirigeait à Bayonne, a finalement été condamné le 24 octobre 2015 à deux ans de prison avec sursis par la Cour d'assises du Maine-et-Loire, après avoir été acquitté en juin 2014 par la cour d'assises de Pau.

Nicolas Bonnemaïson avait également été radié de l'Ordre des médecins en avril 2014 ; une décision confirmée par le Conseil d'Etat le 30 décembre 2014 qui a rejeté son pourvoi.

Il a été reconnu coupable d'avoir délibérément donné la mort à une patiente, avec la circonstance aggravante de connaître sa particulière vulnérabilité. Il a en revanche été acquitté pour les six autres patients. Ces sept patients, âgés et incurables, étaient morts entre mars 2010 et février 2011. Selon l'urgentiste, ils étaient en fin de vie et dans un état catastrophique. Le médecin leur avait administré des sédatifs et un médicament à base de curare, sans l'indiquer dans les dossiers des patients.

Le député Jean Leonetti, cité en tant qu'expert à la barre des témoins, n'a pourtant pas souhaité accuser l'urgentiste : « J'ai dit et je le répète : Nicolas Bonnemaïson n'est pas un assassin. » Mais il a insisté sur la nécessité de « la collégialité et [de] la traçabilité des décisions prises [...] ». Ce qu'a reconnu Nicolas Bonnemaïson : « J'ai des torts, je reconnais qu'il y a des choses tout à fait discutables dans ce que j'ai fait. Notamment le



fait d'avoir décidé de sédaté certains patients sans en parler à l'équipe ou à leurs familles. »

Suite à sa condamnation aux assises, Nicolas Bonnemaison a tenté de se suicider le 31 octobre 2015.

Hélène Gebel, Ingénieure de recherche à l'ERERAL

Proposition de loi Claeys-Leonetti

Le débat parlementaire sur la proposition de loi Claeys-Leonetti n'en finit pas de rebondir. Alors que le texte, voté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale début octobre, prévoyait un « droit à la sédation profonde et continue » jusqu'au décès pour les malades incurables et dont le pronostic vital était engagé à court terme, et rendait les « directives anticipées » contraignantes, la commission des affaires sociales du Sénat a à nouveau tout remis en cause, le 21 octobre.

D'après la commission, la sédation profonde et continue ne peut être envisagée que pour les personnes « dont la souffrance est réfractaire à tout autre traitement ». Il est par ailleurs expliqué que « l'hydratation est un soin qui peut être maintenu jusqu'au décès » et non un « traitement que l'équipe médicale pourrait arrêter » (ce que contestent bon nombre de médecins !).

Le texte de la commission, qui a été adopté par le Sénat le 29 octobre, en deuxième lecture, devrait être définitivement adopté d'ici fin 2015 après un passage en commission mixte paritaire.

Hélène Gebel, Ingénieure de recherche à l'ERERAL

Retenez dès à présent

Colloque Le Bien-être animal. De la Science au Droit – Les 10 et 11 décembre 2015

Colloque international intitulé « **Le Bien-Être Animal : de la Science au Droit** » qui se tiendra à l'UNESCO à Paris les 10 et 11 décembre 2015. Ce colloque est organisé par La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA).

Cet événement international traitera d'un grand nombre de sujets portant sur l'étude scientifique du bien-être animal, son évaluation, l'état des lieux de sa prise en compte dans la législation internationale, et également sur les considérations éthiques en rapport avec ce sujet.

L'objectif de ce colloque est de rassembler des chercheurs et spécialistes de différentes disciplines – juridiques, philosophiques, biologiques, sociologiques – qui partagent le même but de promouvoir le bien-être des animaux pendant leur utilisation et leur exploitation lors des activités humaines, afin de proposer des actions concrètes pour son amélioration.

Contact : contact@fondation-droit-animal.org - Tél. : +33 1 47 07 98 99

Adresse : La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences - 39 rue Claude Bernard - 75005 PARIS

Les ateliers éthiques de l'ERERAL (Espace de réflexion éthique Région Alsace)

L'ERERAL organise, avec le soutien du Centre hospitalier de Sélestat et l'Association pour Hospitalisation et la Coordination des Soins à Domicile du Centre Alsace Les ateliers éthiques de l'ERERAL Sur la sédation en phase terminale, Le 15 décembre, à partir de 17h - Tanzmatten, Quai de l'III, 67600 Sélestat - Entrée gratuite - Inscription par mail : hgebel@unistra.fr

Programme

17h30 : Étude d'un cas clinique posant des problématiques éthiques

19h45 : Buffet
20h30 : Conférence sur la sédation en phase terminale par Dr Laurent Calvel, chef du service de soins palliatifs aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg
21h00 : Échanges avec la salle

Appels à contributions – Call for papers

Colloque - Proximité, intimité et secret dans la relation d'aide – Du 5 au 7 octobre 2016 à Sherbrooke, Québec (Canada)

Nous vivons dans une société où la transparence est une valeur de haute importance. Faut-il généraliser cette valeur? Faut-il la considérer comme absolue et primant sur toute autre valeur? N'y a-t-il pas à s'interroger à l'inverse sur la nécessité de préserver la pudeur dans certaines situations ou formes de relation? Si les média sociaux ont changé le monde en termes de proximité et de partage, ils amènent également beaucoup de questions quant aux frontières entre espace privé/espace public. Il n'en va pas autrement dans les formes d'accompagnement ou de relation d'aide, y compris dans la relation médicale. Dans ce dernier contexte, nous souhaiterions nous demander si le secret est une forme de mensonge à proscrire ou, au contraire, une stratégie pour maintenir vivante une vérité, un mensonge nécessaire, voire vital, et pas seulement un outil que le médecin peut vouloir utiliser au profit de la personne malade? ([Lire la suite](#))

Date limite pour déposer une proposition de communication : 15 décembre 2015 - Réponse du comité scientifique : mars 2016.

L'Association des anciens du Master éthique et sociétés (l'AAMES)



L'objectif de l'AAMES est de rassembler les personnes qui sont ou ont été impliquées dans le Master d'éthique et sociétés : anciens étudiants, étudiants en cours de formation, les membres du personnel, les intervenants, ainsi que toutes les personnes qui se sentent liées de près ou de loin au CEERE.

- ✓ A partir de ce réseau de forces vives, nous nous proposons entre autre de promouvoir les réflexions éthiques sur la base des expériences respectives de ses membres ;
- ✓ Accompagner et relayer des projets et des actions concrètes liés à une démarche éthique (projets humanitaires, éducatifs, etc.) ;
- ✓ Proposer un tutorat aux nouveaux étudiants en Master d'éthique.

Soyez nombreux à nous soutenir en adhérant à l'AAMES.

Contact

Présidente : Gaudiose Luhache (gluhahe@free.fr),

Vice-Présidente : (valentine.gourinat@misha.fr)

Secrétaire : Michèle Zeisser (mi.zeisser@hotmail.fr et ceere@unistra.fr)

Prochaine rencontre

L'AAMES organise une rencontre autour de la projection du film *Hannah Arendt* le **18 novembre à 17h au CEERE**. Pot de l'amitié offert à l'issue du film.

Ce nouveau rendez-vous permettra d'inaugurer cette nouvelle année universitaire et d'établir un calendrier d'activités pour 2015/2016 !

Soutenir l'éthique

Ensemble, nous pouvons construire un monde « plus humain ».

Divers

Directrice de publication
Marie-Jo THIEL

Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous ! Et... payez moins d'impôts !

Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ? Chaque



mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en cliquant ici et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un **reçu fiscal** permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

Divers

Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BÉNÉVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !

Nous contacter

Tél. Secrétariat

+33 (0) 3.68.85.39.68

Tél. Direction

+33 (0) 3.68.85.39.52

<http://ethique-alsace.unistra.fr>

ceere@unistra.fr



Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique-alsace.unistra.fr Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques :

- envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ;
- envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr